



INFORMATIONS IMPORTANTES

FIN DE L'ACHEMINEMENT DE VOS COURRIERS ET COLIS SANS UN ADRESSAGE COMPLET

Mesdames, Messieurs,

Le tri du courrier et des colis en amont de notre centre de tri postal d'Aime s'effectue aujourd'hui non plus par la main de l'homme mais par des robots. Sans numérotation, la machine retirera le courrier/colis pour le renvoyer à l'expéditeur faute d'un bon adressage.

Il est désormais impératif de mettre à jour votre adresse postale avec indication du numéro de rue, de route, de chemin ou d'impasse qui vous a été attribué.

Pour celles et ceux qui ne le connaissent pas encore et si vous êtes propriétaire, merci de vous rendre en mairie pour l'obtenir.

Il vous sera également remis, sur demande, une attestation d'adressage nécessaire auprès de différents organismes (Urssaf, banques, assurances...), une plaque avec votre numéro à fixer sur votre maison ainsi qu'un autocollant pour votre boîte aux lettres.

L'attestation d'adressage vous sera demandée ainsi qu'une copie complète de votre avis d'imposition 2025 et votre carte d'identité recto verso en pdf cette fois-ci pour la mise à jour de vos coordonnées auprès de la banque postale.